

An aerial photograph of the Montreal skyline at sunset. The sun is low on the horizon, casting a warm orange and yellow glow over the city. Several prominent skyscrapers are visible, including the 1000 de la Gauchetière building on the left and the 1100 de la Gauchetière building in the center. The city's architecture is a mix of modern glass and steel structures and older, more traditional buildings. The sky is a mix of orange, pink, and purple, with some clouds catching the light. The overall mood is serene and majestic.

ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DE LA
RÉSILIENCE

VERSION SYNTHÈSE - FÉVRIER 2017

Montréal 





INTRODUCTION

Le Bureau de la résilience de la Ville de Montréal a été créé en mai 2016 afin de développer une stratégie de résilience pour Montréal. Ce mandat s'inscrit dans le programme des 100 villes résilientes (100 VR) de la Fondation Rockefeller, qui se consacre à aider les villes à travers le monde à mieux faire face aux défis sociaux, économiques et géophysiques qui sont en forte croissance au 21^e siècle. Montréal est la première ville canadienne à avoir fait partie de ce réseau international, qui compte notamment les villes de New York, de Paris, de Kyoto et de Mexico.

Dans les prochaines décennies, les désastres seront plus intenses et plus fréquents. Ils se complexifieront en raison de nombreux facteurs environnementaux, technologiques, socio-économiques et démographiques. Pour cette raison, le Centre de sécurité civile a soumis la candidature de la Ville de Montréal au réseau des 100 VR. La Ville doit anticiper les événements qui se produisent sur son territoire et qui peuvent perturber son bon fonctionnement. Elle doit non seulement se préparer pour intervenir lors de catastrophes, mais aussi agir en amont pour réduire les vulnérabilités existantes.

Il est donc essentiel d'adopter une approche holistique de la gestion des risques, réunissant des spécialistes de différents domaines tels que l'aménagement du territoire, la santé publique, l'ingénierie et le développement économique et social, pour ne nommer que ceux-là. En adoptant cette approche et en intégrant la gestion des risques à la planification des projets, il sera possible d'aller au-delà de la réponse en urgence, de mieux reconnaître les vulnérabilités et ainsi de mettre en place des mesures de prévention et d'atténuation. Le Bureau de la résilience mettra en place en 2017 un plan d'action concret dans la stratégie de résilience urbaine afin d'intégrer cette approche au sein de la Ville et de répondre aux défis émergents.

QU'EST-CE QUE LA RÉSILIENCE URBAINE?

Selon la définition développée par le programme des 100 VR, la résilience urbaine est la capacité des personnes, des communautés, des institutions, des entreprises et des systèmes au sein d'une ville à résister, s'adapter et se développer, quelles que soient les perturbations qu'ils subissent. C'est en répondant à la fois aux chocs aigus – un événement soudain et déstabilisant tel qu'un tremblement de terre, un incendie ou une inondation – et aux stress – des événements cycliques qui affaiblissent le tissu urbain tels que la congestion, la pauvreté ou le vieillissement des infrastructures – qu'une ville développe son potentiel de résilience.

Fort heureusement, Montréal a été relativement épargné par les sinistres majeurs depuis sa fondation, comparativement à d'autres grandes métropoles du monde. Le grand verglas de 1998 est probablement le choc moderne le plus important que Montréal ait connu. Bien que de moindre envergure, des événements de chaleur extrême, de contamination d'eau potable ou d'inondation sont venus perturber la santé et la sécurité des Montréalais.

Depuis l'événement de 1998, plusieurs mécanismes ont été mis en place pour assurer la sécurité des citoyens et pour prévenir les conséquences d'un sinistre. Notons, entre autres, la création du Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal, qui a, depuis, élargi son mandat et ses responsabilités. Cette évolution démontre une préoccupation de la Ville d'étendre son expertise en matière de prévention et de gestion des risques.

D'autres actions participent par ailleurs déjà à la capacité de la Ville à faire face aux chocs et aux stress, même si elles ne sont pas explicitement nommées comme des initiatives de résilience. Ces actions visent à améliorer la qualité de vie des Montréalais et à amoindrir les impacts néfastes des chocs et des stress sur la vie des citoyens. Soulignons le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal, la réflexion sur la continuité des affaires, le bouclage du réseau d'eau potable ou le Plan d'adaptation aux changements climatiques. C'est sur ces bases déjà bien ancrées que sera développée la stratégie de résilience.

NOTRE DÉMARCHE - PHASE 1

En adhérant au réseau des 100 VR, Montréal a accepté de participer à une démarche bien établie et d'utiliser des outils reproductibles à travers toutes les villes du réseau.

La première étape de cette démarche, appelée phase 1, se voulait exploratoire. Menée tout au cours de l'année 2016, elle a permis de poser les bases du développement d'une stratégie de résilience à Montréal. Les principaux objectifs étaient d'engager des parties prenantes dans la démarche ainsi que d'établir un examen préliminaire de la résilience à Montréal. Cet examen a permis d'identifier les principaux points forts autant que les lacunes de la ville en matière de résilience.

Pour ce faire, l'équipe du Bureau de la résilience a entrepris un important processus de consultation des parties prenantes et de la population à l'aide d'un sondage et de rencontres. Le sondage visait à recenser les perceptions sur divers facteurs de résilience ainsi qu'à déterminer les domaines où devraient se concentrer en priorité les efforts de résilience. Un recensement exhaustif des actions déjà en place a également été effectué et intégré dans la réflexion.

Le lecteur est invité à consulter la version complète de *l'Évaluation préliminaire de la résilience* de la Ville de Montréal pour obtenir les résultats détaillés de cette consultation.

Parallèlement, quatre comités d'experts ont été formés sur les thèmes suivants : Diversité et équité sociale, Infrastructures et réseaux urbains, Prospérité et innovation et Qualité des milieux de vie. Chapeautés par un comité de pilotage constitué de membres influents de la communauté montréalaise et de l'administration municipale, ils ont comme objectif de faire émerger des problématiques et des questionnements sur la capacité de Montréal de répondre aux chocs et aux stress. Les membres qui les composent possèdent l'expertise et l'expérience pour remettre en question et améliorer la réflexion du Bureau de la résilience. Ils ont aussi la capacité d'aider à mobiliser les ressources et l'influence nécessaires pour promouvoir la stratégie de résilience.

Les comités d'experts se sont réunis à deux reprises pour discuter des enjeux de résilience tandis que le comité de pilotage s'est rassemblé à la mi-étape. Par ailleurs, une trentaine de rencontres individuelles parmi les parties prenantes ont aussi été menées.

Toutes ces rencontres, couplées aux réponses du sondage, ont permis d'orienter la suite des travaux et de déterminer quatre axes de recherche pour la phase 2, mise de l'avant prochainement.

LES QUATRE AXES DE RECHERCHE

7.1 AXE 1 : UNE COMMUNAUTÉ MONTRÉLAISE ENGAGÉE

COMMENT SENSIBILISER LA COMMUNAUTÉ MONTRÉLAISE À SE PRÉPARER À FAIRE FACE AUX SINISTRES EN SOULIGNANT L'IMPORTANCE DE L'IMPLICATION ET DE LA SOLIDARITÉ ?

Cet axe de recherche vise à créer des opportunités et à évaluer de nouvelles approches pour faire de la communauté montréalaise une communauté préparée à faire face aux sinistres et prête à soutenir ses citoyens. L'approfondissement de cet axe vise également à mieux connaître les situations de vulnérabilité

de la population montréalaise et à les intégrer dans les plans d'intervention des autorités publiques.

L'un des défis est de connaître et de comprendre les caractéristiques de la population. Par exemple, on peut entendre que la population de l'ouest de l'île est plutôt anglophone et bien nantie tandis que celle de certains quartiers historiquement ouvriers, comme Le Sud-Ouest ou Hochelaga-Maisonneuve, est francophone et plus pauvre. On entend aussi que les immigrants ont tendance à s'installer dans certains quartiers centraux, comme Côte-des-Neiges et Parc-Extension. Toutefois, ces constats tendent à se modifier et le visage des quartiers montréalais change avec le flot de nouveaux arrivants et les variations démographiques. Les dernières données disponibles de Statistique Canada (2006) démontrent par exemple que les quartiers où les revenus familiaux sont les plus faibles sont ceux où la densité de nouveaux arrivants est la plus importante. Cependant, la compréhension de ces phénomènes sociaux n'est pas complète puisque ces chiffres datent de plus de 10 ans. Depuis, peu de données pertinentes ont été publiées, que ce soit sur le revenu des ménages, la langue parlée à la maison ou le pays d'origine des répondants.

Nous savons par ailleurs que se côtoient à Montréal des personnes en provenance d'environ 120 pays et parlant près de 200 langues. Une personne sur trois est née à l'extérieur du Canada. Ces éléments qui reflètent la pluralité montréalaise créent une diversité et une richesse pour la métropole, mais posent également plusieurs défis, notamment en ce qui a trait à la communication lors de sinistres majeurs ou dans les activités de prévention. L'une des grandes difficultés à laquelle l'agglomération doit faire face est de communiquer rapidement avec la population en situation d'urgence. Les 200 langues parlées à Montréal complexifient grandement la tâche des autorités.

La population montréalaise présente également d'importantes lacunes dans l'état de préparation individuelle pour faire face à un sinistre. De récentes statistiques démontrent qu'un Québécois sur cinq seulement possède une trousse d'urgence. Ce manque de sensibilisation vient probablement du fait que Montréal a été relativement épargné des catastrophes au cours des dernières années et de ce fait, la population ne voit pas l'importance des mesures de prévention.

Il serait intéressant de savoir si les nouveaux arrivants, qui proviennent souvent de pays plus touchés par les catastrophes ou la guerre, sont mieux préparés à faire face à un sinistre majeur. L'état de préparation des arrondissements et des villes liées de l'agglomération montréalaise est cependant assez élevé. Chacun possède un plan de mesure d'urgence qui est évalué et bonifié annuellement. Il existe également un programme d'exercices qui leur permet notamment de simuler l'ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence ou une mobilisation au Centre de coordination des mesures d'urgence.

De plus, à l'instar des grandes métropoles du monde, Montréal fait face à plusieurs problèmes sociaux, dont l'itinérance et le vieillissement de la population. Alors que pauvreté, précarité et exclusion ne font que croître, les personnes dites vulnérables constituent aujourd'hui une population d'une grande diversité. Les nouveaux arrivants choisissent en majorité de s'installer dans la métropole québécoise et viennent trop souvent gonfler les rangs des Montréalais vivant dans la précarité.

Les questions auxquelles nous devons répondre sont nombreuses. Qui sont les personnes en situation de vulnérabilité? Quels sont les dispositifs spécifiques de prise en charge qui les concernent? Plusieurs interventions, mesures et programmes sont mis en place pour prévenir ces phénomènes propres aux grandes villes et pour venir en aide aux citoyens. Il est cependant essentiel de se questionner sur la connaissance et l'accessibilité de ces ressources. Les personnes qui sont dans le besoin sont-elles connues des réseaux et ont-elles accès aux ressources?

À Montréal, plusieurs initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale existent. On peut nommer, entre autres, les démarches de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) dans huit secteurs à forte concentration de pauvreté. Ces actions, comme plusieurs autres, sont mentionnées comme étant des pratiques locales exemplaires qui pourraient être appliquées ou adaptées à d'autres secteurs. L'engagement des citoyens est aussi une marque de réussite dans l'implantation ou le développement de projets innovants dans les quartiers. Il est important de motiver les Montréalais à s'engager, à s'investir et à redonner à leur communauté. Il y a actuellement à Montréal un regain d'intérêt pour les consultations publiques. Que ce soit pour échanger sur l'agriculture urbaine, la restauration du parc La Fontaine ou le développement du centre-ville, les citoyens sont au rendez-vous, nombreux. Et ils font la différence. Il est essentiel de déterminer comment accentuer cette tendance.

Au fil des discussions avec les parties prenantes, plusieurs questions sont venues appuyer cet axe de recherche :

- Comment sensibiliser les Montréalais aux risques majeurs et promouvoir l'adoption de bons comportements afin de développer leur capacité à y faire face?
- Comment mieux déterminer qui sont les personnes en situation de vulnérabilité et faire en sorte qu'elles soient connues par les réseaux d'aide?
- Comment s'inspirer des initiatives exemplaires dans les quartiers montréalais et appliquer les meilleures pratiques en aménagement afin de développer la résilience des communautés?
- Comment stimuler l'implication citoyenne et encadrer les initiatives locales afin de favoriser la solidarité dans les communautés à travers leurs diversités?

7.2 AXE 2 : UNE VILLE FLEXIBLE QUI VALORISE LA COLLABORATION

COMMENT FAVORISER LA CONCERTATION À L'INTERNE AFIN DE MIEUX S'ADAPTER AUX DÉFIS DE DEMAIN ET DE RÉPONDRE AUX ATTENTES DES MONTRÉLAIS, AU QUOTIDIEN COMME EN SITUATION DE CRISE ?

Cet axe de recherche vise à réfléchir sur la manière dont la Ville pourrait favoriser ses capacités de concertation à l'interne ainsi qu'avec les différents ordres de gouvernement afin de mieux répondre aux attentes des Montréalais, au quotidien comme en situation de crise.

Des efforts sont actuellement déployés à la Ville de Montréal pour améliorer la performance organisationnelle et la qualité de son expérience client, c'est-à-dire le lien entre la Ville et ses citoyens. Ces deux améliorations ont été mentionnées comme prioritaires par le directeur général de la Ville pour 2017 et représentent une occasion de collaboration entre le Bureau de la résilience et les services concernés. Les nouvelles technologies sont mises à contribution dans ces secteurs afin d'optimiser l'accomplissement des tâches et d'améliorer les communications avec les Montréalais.

La Ville doit non seulement améliorer sa performance au quotidien, mais elle doit mieux anticiper les diverses perturbations qui peuvent affecter la qualité de vie et la sécurité de ses citoyens. La concertation entre les services de la Ville devient alors un élément clé pour mieux comprendre et s'adapter à certaines problématiques complexes. C'est le cas, notamment, de la présence de matières dangereuses sur son territoire. Cet enjeu réunit, à l'interne de la Ville, des représentants de la sécurité civile, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, des services juridiques et du développement économique, notamment. À partir de cette collaboration interne (et externe), la Ville développe un règlement qui répondra aux différentes perspectives liées à cet enjeu. D'autres initiatives de collaboration interne sont en cours et à venir, mais elles ne sont pas systématiques et reposent trop souvent plus sur des individus que sur des processus établis.

Le Bureau de la résilience, quant à lui, tentera d'intégrer la vision de résilience dans ces deux projets. Comment communiquer efficacement avec les citoyens en temps de crise? Comment améliorer et faciliter, à l'aide des nouvelles technologies, la coordination entre les services en préparation d'une mesure d'urgence et lors de son application? Comment améliorer la culture du risque dans l'administration municipale et assurer des prises de décision conséquentes avec cette vision?

Pour faire suite aux recommandations du vérificateur général, la Ville de Montréal s'est dotée en 2016 d'un programme de continuité des affaires chapeauté par la Direction de la sécurité civile et de la résilience. Un projet pilote avec les services de l'eau, de la police, de la sécurité incendie, de la paie et des technologies de l'information est en cours. Les premiers plans de continuité devraient être prêts pour le début de 2018. Ce programme permettra à la Ville de mieux anticiper les défaillances de ses services en cas de crise et de mettre en place des solutions.

Un autre défi de la Ville est de mieux prendre en compte les besoins présents et futurs des différents acteurs montréalais dans ses prises de décision. La Ville de Montréal, avec son Office de consultation publique, tente d'intégrer les citoyens de façon quasi systématique dans les processus décisionnels, et particulièrement dans le développement de nouveaux aménagements urbains majeurs. Par ailleurs, de nombreuses initiatives de consultation, telles que des sondages ou des comités mixtes de commerçants, de groupes communautaires, de citoyens, sont mises en place par la Ville afin de donner une voix aux citoyens et aux commerçants tant au sujet des nouveaux aménagements urbains que de la répartition des budgets municipaux locaux. Ces méthodes de consultation favorisent les liens entre les acteurs, permettent de mieux comprendre les multiples besoins des citoyens et d'y répondre en plus d'augmenter de façon significative l'acceptabilité et le sentiment d'appartenance des populations locales. Toutefois, bien que ces actions consultatives existent, elles ne sont pas utilisées de manière égale d'un arrondissement à l'autre; si certains consultent beaucoup les citoyens, d'autres le font très peu.

Ces projets sont extrêmement stimulants pour Montréal. Toutefois, avec quelque 28 000 employés et 103 élus (Montréal compte le plus grand nombre d'élus parmi les villes de plus de 200 000 habitants au Canada), le maire de Montréal est à la tête d'une imposante administration. Dans ce contexte, accroître l'efficacité municipale demeure tout un défi.

L'axe de recherche exposé ici vise donc, à l'aide des quatre questions suivantes, à poursuivre et à faciliter cette pratique de collaboration à l'interne et à l'externe de la Ville, dans le contexte des priorités organisationnelles de la Ville et du projet de loi sur la métropole actuellement à l'étude au gouvernement du Québec :

- Comment accroître la collaboration entre les services, le transfert de connaissances et la flexibilité organisationnelle de façon à assurer une plus grande adaptabilité de l'administration municipale ?
- Comment impliquer les citoyens dans les prises de décision dans les arrondissements et dans les villes liées, en mettant en lumière les initiatives existantes, afin de favoriser l'adhésion à une vision commune pour Montréal ?
- Comment bonifier les échanges entre la Ville et les citoyens afin que soit établi un canal de communication efficace lors de situations d'urgence ?
- Comment améliorer la culture du risque dans l'administration municipale et avoir des outils d'intervention flexibles afin de développer un meilleur état de préparation pour faire face aux chocs et aux stress ?

7.3 AXE 3 : UNE ÉCONOMIE QUI ANTICIPE LES CHANGEMENTS

COMMENT S'ADAPTER AUX NOUVELLES TENDANCES, ANTICIPER LA DEMANDE FUTURE ET S'APPUYER SUR SA DIVERSITÉ ÉCONOMIQUE ET SUR LA FIABILITÉ DE SES SYSTÈMES ESSENTIELS ?

L'économie de Montréal est aussi texturée que la diversité de ses citoyens. Elle s'est construite autour de son port et des chemins de fer qui relient la ville au reste du continent nord-américain. Aujourd'hui, le port de Montréal génère des retombées économiques annuelles d'environ 1,5 milliard de dollars pour la région

métropolitaine et est résolument tourné vers l'innovation pour s'adapter à un environnement en pleine transformation. Les changements climatiques auront un impact certain sur les activités du port, notamment les variations potentielles de niveaux d'eau du fleuve Saint-Laurent et la récurrence des événements météorologiques à risque. Quel serait l'effet d'une perturbation majeure des activités du port sur l'économie locale et régionale ? Sur la chaîne d'approvisionnement à l'échelle nationale ? Comment les organisations dépendent des importations et des exportations qui passent par le port de Montréal, mais aussi par le système de transport ferroviaire pancanadien et nord-américain, peuvent-elles mieux se préparer ?

Comme plusieurs autres grandes villes nord-américaines, l'économie de Montréal a aussi longtemps reposé sur son secteur manufacturier. Celui-ci demeure d'ailleurs important et est surtout composé de PME.

L'économie montréalaise est aujourd'hui particulièrement active dans ces grands secteurs :

- Les technologies de l'information et des communications, qui comptent près de 120 000 emplois et 5 000 entreprises privées.
- Les sciences de la santé, qui hissent Montréal au rang de première ville au Canada pour le nombre de centres de recherche et les montants qui y sont investis.
- L'aérospatiale.
- L'aviation, qui fait que Montréal est l'une des rares villes au monde où l'on peut trouver toutes les composantes nécessaires à la fabrication d'un avion.
- L'industrie alimentaire.
- L'industrie du jeu vidéo, qui génère des milliards de dollars et des milliers d'emplois.
- Le domaine des arts, qui fait de Montréal une « métropole culturelle » en offrant un cadre propice à une gamme d'industries créatives de pointe, comme les nombreux festivals qui ont lieu annuellement.

Mais tous ces secteurs économiques sont-ils assez souples pour s'adapter aux changements socio-économiques, technologiques et environnementaux anticipés pour le 21^e siècle ? Un important défi technologique attend notamment le secteur manufacturier qui, au Québec comme ailleurs au Canada, compte un retard important en matière de modernisation des équipements et de robotisation. Ce retard pourrait se faire particulièrement sentir avec l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne prévue pour 2017. Le gouvernement du Québec a d'ailleurs lancé, en avril 2016, une stratégie afin de réfléchir à cette problématique.

Soulignons aussi les impacts potentiels des changements climatiques sur le territoire montréalais, qui pourraient toucher autant le milieu naturel que le cadre bâti, les populations et les activités socio-économiques. Les événements climatiques extrêmes seront plus nombreux et ils toucheront le fonctionnement des entreprises, petites, moyennes et grandes. Nous l'avons vécu avec la crise du verglas en 1998, les risques climatiques peuvent affecter considérablement notre société, notamment à cause de notre dépendance aux systèmes essentiels, qui ne sont pas infaillibles.

Le comité Prospérité et innovation a conclu que les entreprises montréalaises ne seraient pas prêtes à poursuivre leurs activités après une perturbation, pas nécessairement majeure. Un facteur clé de cette situation : la continuité des affaires n'est pas encore bien implantée dans l'industrie québécoise, tout particulièrement dans les PME, qui ont souvent beaucoup moins de ressources humaines et financières pour développer les plans adéquats. Sachant que 43 % des entreprises en Amérique du Nord qui sont confrontées à une crise majeure ne rouvrent jamais leur porte et que 29 % des entreprises restantes cessent leurs activités au cours des deux années subséquentes, cette situation devient non négligeable dans une stratégie de résilience.

Le vieillissement de la population est également un enjeu qui a suscité le questionnement de nos collaborateurs. Comment les entreprises pourront-elles s'adapter à la perte d'expertise ou à des départs massifs à la retraite ? Avec un taux de natalité parmi les plus bas au monde, le Québec, comme le reste du Canada, se mesure à un grand défi démographique. La dépendance de notre économie sur l'immigration demeure importante. Selon Statistique Canada, en l'absence d'un niveau d'immigration soutenu ou d'une hausse substantielle de la fécondité, la croissance démographique du Canada pourrait, d'ici une vingtaine d'années, être proche de zéro.

Dans ce contexte, des discussions ont lieu avec les gouvernements provincial et fédéral afin de hausser le nombre d'immigrants au pays. À Montréal, la question qui se pose plutôt est : comment retenir les nouveaux arrivants et les étudiants étrangers à Montréal alors que les statistiques démontrent qu'ils ont de la difficulté à s'intégrer au marché du travail ? Comment retenir une main-d'œuvre qualifiée dans la métropole alors que les jeunes professionnels sont de plus en plus mobiles et recherchés à l'échelle du pays et du continent ?

L'économie de Montréal est aussi marquée par le développement de « jeunes pousses », ou startups, et, comme dans plusieurs grandes villes du monde, par l'émergence de pratiques reliées à l'économie de partage et à l'économie circulaire. Quels impacts auront ces nouveaux modèles économiques sur la résilience des entreprises montréalaises ?

Cet axe cherchera donc à mieux comprendre ces différents défis qui touchent l'économie montréalaise et à déterminer les opportunités à saisir. Les quatre grandes questions suivantes permettront d'aborder l'ensemble du sujet :

- Comment sensibiliser les entreprises à l'importance de se préparer aux chocs et aux stress pour maintenir l'offre de services et minimiser les impacts sur l'économie montréalaise ?
- Comment assurer une plus grande fiabilité des systèmes essentiels en anticipant les risques technologiques et environnementaux ?
- Comment démontrer l'importance du transport ferroviaire et maritime sur l'économie et les impacts d'une défaillance dans les chaînes d'approvisionnement ?
- Comment les nouveaux modèles économiques peuvent-ils accroître à la résilience de l'économie montréalaise ou encore lui nuire ?

7.4 AXE 4 : UNE VILLE QUI SE PROJETTE DANS L'AVENIR

COMMENT OPTIMISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN AFIN DE RÉPONDRE AUX CHANGEMENTS TOUT EN PRIORISANT LA COHABITATION HARMONIEUSE DES USAGES ?

Chaque semaine, 1,4 million de nouveaux arrivants s'installent dans des villes du monde. Les populations modernes sont attirées par les villes en tant que centres de l'activité économique, de connexion sociale, de mobilité

urbaine, d'occasions à saisir et d'innovation. Parmi les villes nord-américaines, Montréal est considéré comme une ville dense et concentrée. En effet, 60 % de la population de la région de Montréal demeure à l'intérieur d'un rayon de 15 kilomètres du centre-ville. Selon les prévisions, en 2031, la population de l'agglomération devrait totaliser 2,1 millions de personnes, une augmentation de 21 % par rapport à 2006. De ce nombre, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus passera de 16 % en 2011 à 21 % en 2031.

Ces changements démographiques combinés aux impacts anticipés des changements climatiques et au vieillissement des infrastructures provoqueront l'augmentation de stress et de risques pour l'environnement naturel et bâti de la ville et pour la santé des Montréalais. Montréal est une île, et une île densément peuplée, ce qui apporte des défis particuliers. Pour encadrer adéquatement tous les besoins futurs en développement urbain (logement, transport, parcs, écoles, etc.), les outils urbanistiques déjà en place devront être utilisés de façon optimale et même améliorés. Ainsi, l'apparition de nouvelles vulnérabilités pourra être évitée, par exemple la construction dans des zones inondables ou à proximité d'industries à risque. De la même manière, on devra veiller à ce que les problèmes chroniques de mobilité urbaine n'aient pas d'impact trop important en cas d'urgence.

Ces réalités doivent être prises en compte aujourd'hui de façon à réduire les impacts néfastes dans l'avenir, tout en considérant les coûts économiques à court, moyen et long terme des choix qui sont faits. Une analyse des coûts, des avantages et des opportunités du réaménagement et de la réfection des infrastructures, notamment, est nécessaire afin d'optimiser les investissements. Ceux-ci doivent non seulement assurer le maintien de la qualité de vie des Montréalais et de la mobilité urbaine, mais aussi le développement économique de la ville, la sécurité de ses citoyens et la préservation des écosystèmes. Les interrelations entre ces avantages connexes doivent être mieux comprises et appuyées par des données probantes qui facilitent la prise de décision, en aménagement du territoire particulièrement. Est-il financièrement possible de réaménager la ville de façon sécuritaire et durable? Les principaux chocs qui pourraient menacer Montréal sont-ils pris en compte dans la planification urbaine et lors des travaux de réfection des infrastructures?

Les nouvelles technologies et l'apport des données massives et ouvertes ont aussi un rôle à jouer dans les prises de décision des autorités. On comprend maintenant tout leur potentiel d'utilisation dans des domaines aussi variés que la mobilité urbaine, la communication des risques, l'optimisation des réseaux d'électricité et la planification territoriale. Mais ces nouvelles technologies peuvent aussi rendre une société très vulnérable, notamment en raison de la dépendance grandissante aux réseaux de télécommunication. En outre, il devient essentiel de trouver un sens aux nombreuses données amassées afin de servir l'intérêt public tout en assurant la protection de la vie privée des citoyens.

Cet axe de recherche vise donc, à travers les cinq questions suivantes, à approfondir la réflexion sur les défis qui attendent le Montréal de demain :

- Comment l'utilisation du transport intelligent peut-elle améliorer la mobilité urbaine au quotidien et faciliter les déplacements lors d'un sinistre ?
- Comment effectuer une planification du développement territorial qui prenne mieux en considération les risques naturels et anthropiques et la protection des écosystèmes ?
- Comment assurer que les changements climatiques et démographiques soient considérés dans les appels d'offres pour la réfection d'infrastructures tout en respectant les analyses coût-avantage ?
- Comment anticiper les besoins des citoyens en ce qui concerne le logement et coordonner le relogement en situation d'urgence ?
- Comment tirer parti des données massives et mieux utiliser les données probantes afin d'appuyer la prise de décision et les actions à avantages connexes ?

Les travaux des derniers mois ont soulevé plusieurs questions. La phase 2, qui débute en janvier 2017, sera l'occasion d'analyser les axes de recherche en approfondissant les questions diagnostiques avec les parties prenantes. Des exercices de priorisation et des ateliers d'idéation permettront de concrétiser de nouvelles collaborations qui seront mises en place dans le cadre de la Stratégie de résilience et d'encourager la prise en compte de la résilience dans les initiatives en cours à la Ville.

Suivez-nous sur Facebook : Résilient Montréal

